

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1994)
Heft: 68

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berne

Vous avez dit Swatchmobile ?



Encore bien floue : la fameuse Swatchmobile.

Difficile de savoir où en est le projet de la Swatchmobile, cher à Nicolas Hayek, et dont le lancement est prévu pour 1997. A peine peut-on savoir combien de personnes travaillent sur le projet. A Bienne, siège de la société commune SMH-Mercedes chargée de créer la future voiture, on indique qu'une centaine de personnes, dont plus de la moitié en Suisse, y travaillent. On ignore tout de la répartition des tâches entre les ateliers allemands et ceux de Bienne. Mais un organigramme du service de communication de Mercedes fournit cette indication qu'en Allemagne, les points forts sont la technologie et le design. Les services des finances, du marketing et de la distribution sont centralisés en Suisse. A en croire la presse spécialisée, les premiers véhicules devraient être dotés d'un moteur à essence, alors que Nicolas Hayek a toujours souhaité privilégier un système de propulsion écologique. Mais pour les spécialistes, la conception d'une voiture dotée d'un moteur fonctionnant à l'électricité et à l'essence pose le problème du développement d'un système de gestion électronique complexe. La collaboration avec Mercedes (annoncée en février 1994) a provoqué pas mal de bouleversements à Bienne. Les changements se sont

succédé dans les bureaux biennois de Swatchmobile. Jacques Müller, directeur du projet et l'un des pères de la montre Swatch, a quitté le navire pour réintégrer le centre de développement des nouveaux produits de la SMH. De plus, une dizaine (sur 40) de collaborateurs qui travaillaient sur le projet encore au début de l'année ne sont plus à la SMH. L'accord avec Mercedes a-t-il mis fin aux recherches menées à Bienne dans le but de développer un moteur d'un nouveau type ? Une entreprise de la région de Berne oeuvrant sur le projet en collaboration avec la SMH dit pourtant ne pas avoir cessé son travail.

Record

Le Lac de Thoune figurera dans l'édition 1995 du Guinness Book des records, en page 285 très exactement. Le 28 mai dernier, 372 bateaux s'assemblaient sur le lac pour composer le nom du lac «Thunersee», en un mot long de 780 mètres et large de 120 mètres, battant le record établi il y a sept ans en Autriche. Un jury composé d'un notaire et de préfets de l'Oberland bernois ont constaté la réussite de la tentative, après que le vapeur à aubes «Blümlisalp» se fut accolé à une rangée d'esquifs du club d'aviron, achevant la figure.

Fribourg

Budget

Le Gouvernement fribourgeois est parvenu, dans son projet de budget 1995, à donner un coup de frein à la progression du déficit financier. Le projet tient compte du programme d'économies récemment présenté, ainsi que des quatre autres paquets de mesures élaborés depuis 1991 pour redresser les finances de l'Etat. Le déficit final de 52,6 millions de frs.s. est supérieur de 2,4 millions à celui prévu pour cette année. Du côté des dépenses, le coup de frein a pu être donné grâce à la baisse des investissements due à la fin de plusieurs gros chantiers, à la compression des dépenses de fonctionnement et à la faible progression des frais de personnel (7133 postes à plein temps).

Jura

Espace

Le canton du Jura devient le cinquième membre à part entière de l'Espace économique du plateau central. Lors de la réunion du comité gouvernemental intercantonal des quatre premiers membres de l'Espace, l'adhésion du Jura a été acceptée à l'unanimité. L'Espace économique du plateau central compte désormais cinq membres, soit Berne, Fribourg, Neuchâtel, Soleure et le Jura.

Genève

En voie de disparition ?

➤ Véritable institution, la Coupe de Noël risque de disparaître. Cette épreuve, que les Genevois adorent, voit chaque hiver des centaines de nageurs se jeter dans les eaux du Rhône, à la hauteur du pont des Bergues. Mais, avec la mise en service du nouveau barrage du Seujet, les courants peuvent être au moins dix fois plus forts qu'autrefois. La sécurité ne peut dès lors plus être assurée. Pour les responsables de l'opération, c'est un coup dur : pour la prochaine Coupe, le 18 décembre prochain, 460 personnes sont déjà inscrites et l'on en attend encore plusieurs centaines. Le chargé de logistique, Raymond Le-coultre, s'inquiète : « Il y a 57 ans que cette coupe se dispute et nous n'avons jamais eu le moindre blessé, même pas le moindre malade. Ce n'est pas maintenant que nous allons prendre un risque. Partir comme ça friserait l'inconscience ». Quant au patron du Genève-Natation, club organisateur, il annonce que « si l'on a fait 57 fois, on ne va pas laisser tomber la 58^{ème} ! ». Du coup, une solution de rechange est à l'étude. Le nouveau site se trouve devant le Jardin anglais. Les nageurs partiraient du ponton situé à hauteur du bateau « Genève ». Après un parcours balisé de 150 mètres, ils arriveraient sur une barge, près du bateau-restaurant, juste en amont du pont du Mont Blanc. ➤

Lucerne

Tourisme

➤ Lucerne fait les yeux doux aux Indiens, forte du constat que ce pays compte quelque 80 millions de riches habitants. Le directeur de l'Office du tourisme Kurt Illi vient de séjourner en Inde à la tête d'une délégation de la ville de Suisse centrale. En Inde, on connaît Zurich pour sa place financière et Genève, lieu de conférences internationales. Lucerne ne bénéficie pas d'une telle image. Selon Kurt Illi, le marché indien a jusque-là été sous-estimé. Selon une étude, 10% des 900 millions d'Indiens disposent d'un revenu suf-

fisamment élevé pour passer des vacances en Suisse. La campagne lucernoise a été parrainée par Swissair et la chaîne d'hôtels indiens cinq étoiles Oberoi. Joueurs de cor des Alpes, yodlers et lanceurs de drapeaux étaient aussi de la partie. Mais Kurt Illi estime qu'il faudra attendre de 3 à 5 ans les premiers effets de cette campagne. D'ici là, les nuitées de touristes indiens devraient progresser de 20 à 30%. L'important est d'être parmi les premiers à se lancer sur un tel marché, pense le directeur de l'Office du Tourisme. ➤

Tessin

Fièvre



Photo : Christophe Meier

➤ A six mois du scrutin pour le renouvellement du Conseil d'Etat, la fièvre électorale s'empare déjà du Tessin. Dans la perspective de l'échéance d'avril prochain, une certaine nervosité est perceptible dans l'entourage des partis gouvernementaux. L'épouvantail qui cause leur agitation et leur angoisse porte le nom de Lega dei Ticinesi. Avant même que soient connus les candidats des formations traditionnelles, l'on sait déjà que le Conseiller National Flavio Maspoli, ténor de la Ligue, briguera un siège à l'Exécutif. Car son mouvement de protestation s'est hissé au rang de champion toutes catégories du mécontentement populaire. Sa stratégie de contestation systématique est par-

venue à séduire près du quart du corps électoral tessinois. Ses scores sont encore plus spectaculaires lors des votations fédérales. Le camp des « Neinsager » qui gravitent autour de la Lega a fait descendre le Tessin dans le peloton des cantons de Suisse centrale et orientale qui ont dit non à l'EEE, aux casques bleus, à la culture, à la naturalisation facilitée des jeunes, à la loi antiraciste. Jusque-là, le Tessin figurait régulièrement, avec le Jura, Genève et Bâle-Ville, parmi les cantons qui se montrent les plus ouverts aux idées nouvelles. Il y a 4 ans, Giulano Bignasca et Flavio Maspoli faisaient une entrée en politique fracassante. L'étranger fut un bouc émissaire tout désigné, puisque la part de la population étrangère représente 25% des résidents, un chiffre supérieur à la moyenne suisse. De plus, 35.000 frontaliers viennent quotidiennement travailler dans le Tessin, où le chômage s'élève par endroit à plus de 10%. Les bateleurs de la Lega ont exploité à fond la grogne populaire à l'égard des responsables politiques locaux et, bien plus, le rejet sans discussion de tout ce que Berne propose. Pour se faire entendre, ils disposent de deux journaux, l'hebdomadaire gratuit « Il Mattino della Domenica » appartenant au président de la Ligue, G. Bignasca, et le quotidien « L'Altra Notizia » de Flavio Maspoli. Véritable rouleau compresseur, la Lega a fait des dégâts dans le paysage politique tessinois. Constatant que leurs bases électorales étaient grignotées par les arguments démagogiques des tribuns de la Lega, bien des hommes politiques ont eux aussi cédé aux charmes d'une politique populiste, critiquant tout et rien sans nuance, refusant ce qui vient de Berne. C'est ce climat particulier qui a poussé le très intègre Conseiller d'Etat Dick Marty à démissionner. En claquant la porte du Gouvernement, l'ancien procureur devenu directeur des Finances cantonales, a exprimé sa préoccupation face « à la décadence de la culture politique suisse »... ➤

Vaud

Inculpé

■ Dans le courant du mois d'août, le magistrat Jacques Antenen, substitut du juge d'instruction cantonal, rendait une ordonnance de non-lieu en faveur de l'ancien député et administrateur de la Banque Vaudoise de Crédit (BVCréd), Paul Cornu. Ce dernier avait été dénoncé par le président de l'établissement pour délit d'initié. Depuis, l'enquête a encore progressé et elle vient d'aboutir à l'inculpation du Conseiller aux Etats et ancien président de la direction de la BVCréd, Hubert Reymond. Cette inculpation est liée à l'opération Equinoxe. La banque promettait un prêt privilégié aux actionnaires possédant au moins cinquante actions. Si certains épargnants, qui ont profité de l'occasion pour acquérir de nouvelles actions de la banque, ont eu le sentiment d'avoir été trompés, les éléments constitutifs de l'escroquerie ne semblent pas être réunis. Le magistrat a sans doute pu inculper Hubert Reymond de faux renseignements en se basant sur le bilan optimiste de la marche des affaires qu'il avait tiré à la mi-août de l'an passé. C'est ce bilan qui est assimilé à de faux renseignements car la Commission fédérale des banques et la fiduciaire Reba avaient déjà attiré l'attention des dirigeants de la banque sur la dégradation de la situation. L'entretien accordé par Hubert Reymond en octobre au «Sillon Romand» – une annonce de promotion «d'Equinoxe» figurait dans la même page – a encore contribué à sécuriser la clientèle, alors que la situation de l'établissement n'avait fait que s'aggraver. Et, le 8 novembre suivant, la bourse de Zurich suspendait la cotation des titres BVCréd, suite à la révélation des difficultés de l'établissement. Pour éviter une éventuelle réclamation pécuniaire ultérieure, brigade financière et juge d'instruction ont longuement enquêté avant que l'ancien président de la banque ne soit inculpé. On ne peut exclure l'inculpation d'autres responsables de l'éta-

A l'étroit

■ Le Grand Conseil vaudois est à l'étroit dans ses meubles, place du Château. Il souhaite donc pouvoir disposer d'une nouvelle salle pour siéger. Il faut dire que l'espace utilisé jusque-là était prévu pour recevoir 150 personnes, alors que les Conseillers sont quelque 200 à venir siéger. Profitant de la libération de l'école de chimie installée à proximité, le Grand Conseil vient de lancer un concours d'idées pour le réaménagement global de la place. Celle-ci n'a, durant les trois derniers siècles, que peu changé. Les participants devront plancher sur la construction d'une nouvelle salle de conseil, sur le sort de l'Ecole de chimie, sur la création d'un parking souterrain de 200 places, ainsi que sur l'aménagement d'une place du Château débarrassée de ses voitures et restituée aux piétons. Le Gouvernement vaudois a choisi la procédure la plus large possible. Il souhaite recevoir de nombreuses propositions, sachant que les données incontournables résident dans le maintien du Château Saint-Maire et

du bâtiment siège du Département de justice et police. Les participants pourront envisager toutes les variantes possibles quant à l'implantation d'une nouvelle salle du Parlement. Ils pourront aussi décider du sort de l'Ecole de chimie dont l'architecte cantonal Jean-Pierre Dresco juge l'intérêt pour le moins limité. Ils auront aussi tout loisir pour jouer les terrassiers en modifiant le niveau actuel de la place rabaissée de près de 4 mètres au fil des siècles. Le concours est destiné à tous les architectes vaudois ou domiciliés dans le canton. Leurs copies devront être rendues le 6 mars de l'année prochaine. Une somme de 160.000 frs.s. a été mise à disposition du jury pour l'attribution de 7 à 9 prix. Quant au coût global des travaux, il n'est pour l'instant pas possible de l'évaluer précisément. Mais le Service des bâtiments de l'Etat avance un chiffre de 64 millions de frs.s., qui comprend aussi les frais de restauration du Château Saint-Maire (pour 11,8 millions) et de la salle actuelle du Grand Conseil (pour 8,5 millions). 

blissement d'ici la clôture de l'enquête. Parallèlement à l'enquête liée à la faillite de la banque, un autre substitut du juge d'instruction cantonal, Jean Trecani, s'occupe du dossier Emile F. Cet ancien policier, devenu gérant puis promoteur immobilier dans le Chablais vaudois, avait quitté la Suisse en laissant plusieurs dizaines de millions de frs.s. de dettes. Il avait laissé entendre qu'il voulait quitter ce monde, mais il avait en fait rejoint son épouse en Thaïlande, d'où il a été extradé, début janvier, vers la Suisse. Le promoteur a reconnu avoir commis des détournements importants au préjudice de personnes qui lui avaient confié des fonds. Il a aussi obtenu avec une facilité étonnante des dizaines de millions de francs de la BVCréd. Les relations qu'il entretenait avec le prédécesseur d'Hubert

Reymond, qui avait gardé un bureau dans l'établissement, lui ont, semble-t-il, facilité l'obtention de crédits. Cette enquête pourrait avoir une influence sur la première si le magistrat parvenait à la conclusion que des manquements graves ont contribué à accélérer la débâcle de la banque. 

Uri

Moins d'impôts

■ Les couples mariés du canton d'Uri ne seront plus défavorisés par rapport aux concubins. Leurs impôts seront allégés. Les caisses de l'Etat perdront au passage chaque année 1,5 million de frs.s. Le Conseil d'Etat urais a en effet modifié en conséquence la loi sur les impôts. Mais le souverain devra encore se prononcer. 

Valais

Contre

Il y a plus de dix ans, la construction de l'autoroute du Rhône, à travers le verrou de Saint Maurice, avait posé plus d'un problème. Aujourd'hui, la construction d'un «couloir énergétique» oppose deux petites communes valaisannes à la puissante société électrique, Energie de l'Ouest Suisse (EOS). Pour exporter les futures 1100 MW que produira Cleuson-Dixence, EOS envisage l'installation d'une artère à 380 kV, reliant le Valais à Romanel, puis à Verbais et la France. Dans un deuxième temps, notamment dès l'exploitation de Mauvoisin II, une deuxième artère, qui reliera le Valais à Génissiat (Ain), par Morgins via le Chablais français, et à l'Italie par le Grand St Bernard, devra être portée à 380 kV. C'est donc autour du choix du futur

tracé emprunté par ces deux lignes à haute tension, à la hauteur de St Maurice, que les avis divergent. En dernier recours, le Conseil Fédéral pourrait bien devoir jouer le rôle d'arbitre. Les communes de Vérossaz et de Massongex aimeraient en effet bien qu'EOS prenne en compte «les toiles d'araignée électriques qui nous tombent sur la tête», disent leurs maires, en expliquant qu'actuellement, les deux communes sont traversées, sur le coteau, par deux lignes à 220 kV. Six lignes de puissances différentes occupent déjà la plaine. Selon un rapport d'expert, EOS aurait la possibilité de simplifier son réseau en réaménageant l'ensemble de ces lignes sur deux seuls supports. Les deux communes reprochent à EOS de ne vouloir rien changer, de penser simplement à remplacer les lignes existantes par de nouvelles à 380 kV et dont la hauteur des pylônes serait augmentée de 10 mètres. Les communes reprochent aussi à EOS de n'avoir jamais voulu examiner cette variante, pour des raisons plus administratives que techniques. Leur solution obligerait en effet EOS à négocier des copropriétés avec les sociétés électriques concernées, ainsi qu'à préparer un plan directeur avec, conjointement, les cantons de Vaud et du Valais. EOS réfute cependant certains arguments. «Nous n'avions jamais écarté l'hypothèse d'une installation en plaine, explique son directeur Jean Remondeulaz. Mais il y a plus de 20 ans, les autorités cantonales et fédérales compétentes nous avaient obligés à construire nos lignes à 220 kV sur la commune de Vérossaz. Les normes d'aménagement du territoire qui nous avaient été imposées à cette époque ne sont pas différentes aujourd'hui. Voilà pourquoi nous ne sommes pas entrés précisément en matière, mais voulons utiliser le couloir existant». D'un rapport à l'autre, les arguments fusent. Depuis le 13 septembre, la balle est dans le camp du Département Fédéral des Transports, des Communications et de l'Energie.

Zurich

Satisfait

Trois nouveaux services de distribution d'héroïne seront bientôt mis sur pied dans le canton de Zurich. Les autorités zurichoises sont en effet satisfaites des premiers essais. Elles ont annoncé qu'elles souhaitent répartir les 150 places supplémentaires pour moitié en ville et pour moitié dans le reste du canton. Zurich se dit aussi reconnaissante à l'égard de la Confédération, pour le soutien financier destiné à la construction et à l'agrandissement de quatre prisons et du centre intercantonal de refoulement de Kloten. Malgré tout, les Zurichois espéraient davantage de Berne. Le directeur de la police cantonale, Ernst Homberger, regrette que la Confédération n'ait pas répondu à la demande d'une surveillance accrue de la frontière avec l'Italie, par laquelle les entrées clandestines sont particulièrement nombreuses. A noter que la Confédération a décidé d'envoyer à Zurich 25 membres du Corps des gardes-fortifications qui assureront la surveillance à l'extérieur de la prison provisoire de Wald, pendant cinq mois. La troupe sera ensuite remplacée par la police.

Lexique du parler romand

PAR PIERRE JONNERET

Blet(te) (adj.) : qui est trop mûr. *Une poire blette.* Se dit aussi d'une personne avinée : *il est encore blet.*

Boyat (n.m.) : une grosse perche.

Brosse de risette (n.f.) : brosse de chien dent.

Cacabot (n.m.) : pâte d'encre sur une page d'écriture. Les cacabots, écrasés dans une feuille de papier pliée en deux, fournirent au psychiatre zurichois Hermann Rorschach (1884-1922) d'intéressants tests concernant la personnalité des barbouilleurs.

Catolle (n.f.) : crotte de chèvre ou de lapin.

Décatoller : nettoyer.

Cicler (v.i.) : crier de façon perçante. *Pousser des ciclées* : hurler comme le font les enfants en bas âge.

Cocasse (n.f.) : une petite perche.

Dépiller (v.i.) : démanger. Se dépiller : se gratter.

Dérêcher (v.t.) : démêler (un filet, une corde, un câble électrique, de la ficelle).

S'enrêcher : s'emmêler.

Nosse (n.f.) : une petite bouchée (ou quantité de quelque chose). *Une nosse de beurre ou de pain.* S'annosser : s'étouffer avec une miette restée dans la gorge.

Passée (n.f.) : période de temps. *Une bonne ou une mauvaise passée.*

Routscher (v.i.) : glisser des talons sur une plaque de neige ou un névé, après avoir pris son élan. On se retrouve le plus souvent sur son postérieur.

Séchet (n.m.) : petit poisson plat et transparent que l'on trouve en soulevant les pierres du lac. Se dit pour désigner une personne excessivement maigre.

Treguigne (n.f.) : de la viaride de mauvaise qualité, trop nerveuse ou trop dure. Sorte de rognure.

LOCUTIONS

Aller de bizingue : aller de travers.

Etre de bizingue : n'être pas droit, ni horizontalement, ni verticalement.

Etre rampeau : être à égalité avec quelqu'un, généralement au jeu. On est rampeau quand on a le même nombre de points aux cartes.

Etre mayaule : être bredouille à la chasse ou à la pêche, avoir perdu au yass.

Avoir des étours : souffrir de vertiges, d'étourdissements.

En nant : au large, au delà de.

Compter ses tommes : somnoler.